

## Rapport de la Commission de la bibliothèque de l'année 2019

### Membres.

En 2019, la Commission de la Bibliothèque comportait 8 personnes. Deux membres, Fanny Matthey et Ursula Besson, ont donné leur démission pour la fin de l'année. Nous les remercions pour leur longue et fructueuse collaboration, pendant plus de vingt ans dans le cas de Fanny.

Pour l'instant et au vu du petit nombre de visiteurs à la bibliothèque, nous continuons de fonctionner avec 6 membres.

Christian Hubert a donné sa démission en tant que Président, mais reste membre de la commission et Catherine Strahm assure le secrétariat. Elle est également membre romande de la Commission de la Bibliothèque centrale du Club Alpin à Zurich.

Un nouveau président de la bibliothèque serait le bienvenu.

### Organisation

Le système de garde à une seule personne les vendredis soirs fonctionne bien et est maintenu.

La commission a participé aux soirées d'introduction pour les nouveaux membres et profité de présenter la bibliothèque à cette occasion. Cette participation est un succès et plusieurs membres ont visité la bibliothèque à cette occasion.

Le site <https://map.geo.admin.ch> est à disposition sur le PC des membres de la Bibliothèque.

Notre collection de cartes topographiques est cependant toujours complétée et renouvelée selon les parutions récentes.

Nous sommes abonnés à trois revues : Montagnes Magazine, Vertical et Rando-CH.

### Soirée récréative

La soirée récréative du mois de mars traditionnellement organisée par la Commission de la Bibliothèque a rencontré un franc succès avec la présentation des photos d'Anne et Olivier Gilliéron « Dans les montagnes du Colorado » sur la faune des Montagnes Rocheuses et plus particulièrement sur les rares chèvres des Rocheuses.

Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte aux prêts tous les vendredi soir de 19h45 à 21h00. Un(e) bibliothécaire est à votre disposition et essaie de vous assister au mieux et de répondre à vos désirs.

La bibliothèque dispose également de tables de lecture, entre autres pour la consultation des cartes. Sans boisson, cela va de soi.

Les topos sont prêtés pour 2 semaines et les livres pour 1 mois. Les cartes topographiques peuvent être consultées sur place.

Les délais dépassés sont passibles d'une amende de 1.- Fr par semaine, afin de sensibiliser les emprunteurs au fait que d'autres personnes peuvent être aussi demandeurs et les amendes, servent à compléter le financement d'achat de livres ou cartes. Pour votre plaisir !

Une photocopieuse et un ordinateur (accès WiFi) est à disposition des membres.

Un grand merci à tous les membres de la Commission de la bibliothèque pour la bonne entente qui y règne et la collaboration de chacun.

Lausanne, le 6 mars 2020,

Catherine Strahm

Le Président : Christian Hubert

La secrétaire : Catherine Strahm